



ASSOCIATION MAISON DU LOGEMENT

112 Bis Rue de la Croix Blanche
40100 DAX

COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2006 au 31/12/2006

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2006 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2005 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	7 753,09	6 920,85	832,24	2 005,39	- 1 173
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	77 615,64	30 019,50	47 596,14	55 629,72	- 8 034
Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 355,80	15 068,10	18 287,70	21 677,40	- 3 390
Autres immobilisations corporelles	158 115,94	129 481,59	28 634,35	23 304,14	5 330
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	113,57		113,57	113,57	
TOTAL (I)	276 954,04	181 490,04	95 464,00	102 730,22	- 7 266
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				213,17	- 213
. Personnel				8 432,37	- 5 627
. Organismes sociaux	2 805,56		2 805,56		
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	38 961,19	3 239,94	35 721,25	88 082,82	- 52 362
Valeurs mobilières de placement	349 247,72		349 247,72	244 031,40	105 216
Disponibilités	119 069,33		119 069,33	131 073,43	- 12 004
Charges constatées d'avance	1 859,63		1 859,63	1 951,93	- 92
TOTAL (II)	511 943,43	3 239,94	508 703,49	473 785,12	34 918
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	788 897,47	184 729,98	604 167,49	576 515,34	27 652

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2006 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2005 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	47 862,70	47 862,70	
. Ecart de réévaluation			
. Réserves	312 830,42	323 877,64	- 11 047
. Report à nouveau	-27 156,23		- 27 156
. Résultat de l'exercice	4 127,43	-37 395,38	41 523
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs		-808,07	808
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	15 244,91	22 867,36	- 7 622
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	352 909,23	356 404,25	- 3 495
Provisions pour risques et charges	6 522,25	11 100,00	- 4 578
TOTAL (II)	6 522,25	11 100,00	- 4 578
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	2 173,89	5 173,89	- 3 000
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)	2 173,89	5 173,89	- 3 000
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	2 646,98	9 801,91	- 7 155
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	51 268,64	21 810,68	29 458
Autres	143 844,50	164 424,61	- 20 580
Produits constatés d'avance	44 802,00	7 800,00	37 002
TOTAL (IV)	242 562,12	203 837,20	38 725
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	604 167,49	576 515,34	27 652
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2006 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2005 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	505 263,84		505 263,84	500 603,37	4 660	0,93
Montants nets produits d'expl	505 263,84		505 263,84	500 603,37	4 660	0,93
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			918 762,00	798 021,00	120 741	15,13
Dons						
Cotisations						
Legs et donations						
Produits liés à des financements réglementaires			3 000,00	1 694,98	1 305	76,99
Autres produits			52 891,70	47 763,28	5 128	10,74
Sous-total des autres produits d'exploitation			974 653,70	847 479,26	127 174	15,01
Total des produits d'exploitation (I)			1 479 917,54	1 348 082,63	131 835	9,78
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			5 216,32	5 840,66	- 624	-10,69
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (II)			5 216,32	5 840,66	- 624	-10,69
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			7 622,45	7 622,45		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			7 622,45	7 622,45		0,00
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 492 756,31	1 361 545,74	131 211	9,64
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
					37 395,38	-100,00
TOTAL GENERAL						
			1 492 756,31	1 398 941,12	93 815	6,71
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises et de matières premières			48 902,30	44 617,62	4 285	9,60
Variation de stock marchandises et matières premières						
Autres achats non stockés			518 471,46	509 797,87	8 674	1,70
Services extérieurs			54 917,82	33 837,92	21 080	62,30
Autres services extérieurs			51 293,68	46 791,38	4 502	9,62
Impôts, taxes et versements assimilés			41 272,00	34 391,18	6 881	20,01
Salaires et traitements			507 349,48	467 472,56	39 877	8,53
Charges sociales			206 558,56	202 698,94	3 860	1,90
Autres charges de personnels						
Subventions accordées par l'association			1 147,16	867,23	280	32,28

Compte de résultat association (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2006 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2005 (12 mois)	Variation	%
Dotations aux amortissements	27 390,74	38 227,33	- 10 837	-28,35
Dotations aux provisions	3 239,94		3 240	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	28 085,74	20 239,09	7 847	38,77
Total des charges d'exploitation (I)	1 488 628,88	1 398 941,12	89 688	6,41
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Impôts sur les sociétés (V)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	1 488 628,88	1 398 941,12	89 688	6,41
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	4 127,43		4 127	
TOTAL GENERAL	1 492 756,31	1 398 941,12	93 815	6,71
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Personnel bénévole				
Total				

Annexe légale

Eléments significatifs en complément d'autres informations fournies par ailleurs

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2006
Dont le total est de **604 167 €**

Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste
Dont le total est de **1 492 756 €**

Et dégageant un bénéfice de **4 127 €**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques.

Dans le cadre de l'application des nouvelles règles concernant les actifs, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : il n'y a pas eu de décomposition parce qu'il n'y a pas de composants significatifs.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance (non dépassement de 2 des 3 seuils suivants : total bilan 3,65 M€, C.A. 7,3 M€, effectif 50), l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 – NOTES SUR LE BILAN :

Le résultat bénéficiaire de 4 127 € est décomposé en 2 résultats distincts provenant des 2 activités exercées par l'association : le dispositif « logement » et le CHRS.

Annexe Légale (suite)

La comptabilité analytique indique un bénéfice de 4 640 € pour la première activité et un déficit de 513 € pour la deuxième.

Mouvements de l'exercice pour les immobilisations ;

- acquisitions : 13 603 (mobilier, matériel de bureau et informatique)
- cessions : 0

L'amortissement économique des immobilisations incorporelles et corporelles a été pratiqué sous la forme linéaire. Les taux d'amortissement sont les suivants :

- Agencements des constructions	:	10 à 20 %
- Matériel et outillage	:	10 à 33,33 %
- Aménagements divers	:	5 à 33,33 %
- Matériel de bureau et informatique	:	10 à 33,33 %
- Mobilier	:	14 à 33,33 %

Les immobilisations incorporelles pour une valeur brute de 7 753 € représentent le coût d'acquisition des logiciels amortis au taux de 20 et 33,33 %.

Les fonds dédiés ont été repris pour utilisation pour 3 000 € au cours de l'exercice. Leur montant net est de 2 174 € à la clôture et seront utilisés à la couverture de frais du CHRS.

Information sur l'évolution des Fonds propres :

- Le fonds associatif n'a pas subi de variation. Montant : 47 863 €.
- Réserves :

Après imputation du déficit du dispositif logement et affectation des résultats antérieurs du CHRS, avec l'accord de l'autorité de tutelle, ces réserves se présentent de la façon suivante :

- Autres réserves dispositif logement : 0 € (baisse de 38 200 €)
- Réserve pour investissement CHRS : 148 569 € (hausse de 10 381 €)
- Réserve de trésorerie CHRS : 22 870 € (pas de variation)
- Réserve de compensation CHRS : 82 978 € (hausse de 16 772 €)
- Réserve travaux CHRS : 30 198 € (pas de variation)
- Réserve mobilier CHRS : 12 960 € (pas de variation)
- Réserve créances irrécouvrables CHRS : 15 255 € (pas de variation)

Le poste subvention d'investissement d'un montant net de 15 245 € est en baisse de 7 622 €, après virement de ce montant au compte de résultat.

La provision pour travaux correspond à des remises en état ayant fait l'objet de devis.

3 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT:

Ne figure pas en charge la mise à disposition gratuite des bureaux de l'association dans le cadre d'une des participations de la CAGD. La charge totale annuelle peut être estimée à 12 000 €. De même ne figure pas en charge la valeur locative du bâtiment CHRS, propriété de la CAGD, qui peut être valorisée à 40 000 €.

Annexe Légale (suite)

4 – AUTRES INFORMATIONS :

Conformément aux choix laissés par le Code de Commerce, le montant des engagements de l'association en matière d'indemnité de départ à la retraite des membres de son personnel n'a pas été comptabilisé. Le montant des droits acquis a été estimé à 45 000 €. Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes : méthode rétrospective avec salaires de fin de carrière (droits acquis à la date de clôture depuis la date d'entrée), table de mortalité de l'INSEE, probabilité de rotation de l'effectif ainsi que d'évolution des carrières estimées moyennes et départs à la retraite soumis à charges sociales. Il n'a pas été tenu compte d'une actualisation comme le permet la réglementation.



**KPMG Entreprises
Aquitaine-Sud**
39 bis rue Georges Chaulet
40100 Dax
France

Téléphone : +33 (0)5 58 56 10 10
Télécopie : +33 (0)5 58 90 82 06
Site internet : www.kpmg.fr

Association Maison du Logement

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006
Association Maison du Logement
112 bis rue de la Croix Blanche - 40100 DAX
Ce rapport contient 10 pages
Référence : GLT-073-08



**KPMG Entreprises
Aquitaine-Sud**
39 bis rue Georges Chaulet
40100 Dax
France

Téléphone : +33 (0)5 58 56 10 10
Télécopie : +33 (0)5 58 90 82 06
Site internet : www.kpmg.fr

Association Maison du Logement

Siège social : 112 bis rue de la Croix Blanche - 40100 DAX

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Maison du Logement, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

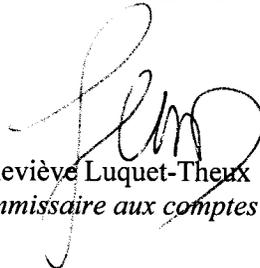
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Dax, le 5 septembre 2007

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Geneviève Luquet-Theux
Commissaire aux comptes